

LACHAMP-RIBENNES - COMMUNE NOUVELLE

Séance du 20 mars 2026

Membres en exercice :

Date de la convocation: 16/03/2026

15

Le vingt mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée à 20 heures 00, s'est réunie sous la présidence de Floriane GACHON Maire

Présents : 14

Votants : 15

Présents : Sébastien RAYNAL, Alain RAYNALDY, Floriane GACHON, Céline HÉLIAS, Christelle SUDRE, Benoît COURANT, Luc GODÉRIAUX-LEDRU, Patrice BRINGER, Sébastien JACQUES, Amélie DA CRUZ, Marilys TICHIT, Coralie ROUSSON, Florian TICHIT, Nadège PANOUILLOT

Pour : 15

Contre : 0

Représentés : Céline FOURNIER représentée par Marilys TICHIT

Abstentions : 0

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Florian TICHIT

Objet : Détermination du nombre d'adjoints - DE_2026_007

Madame le maire rappelle que la fixation du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal. En vertu des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil.

Etant précisé que l'adjoint au maire qui occupera les fonctions de maire délégué de la commune de Lachamp-Ribennes ne doit pas être inclus dans le seuil de 30 %

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide la création de 3 postes d'adjoints

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Floriane GACHON



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 23 / 03 / 20 26
et publié ou notifié
le 23 / 03 / 20 26



Date de transmission de l'acte: 23/03/2026
Date de réception de l'AR: 23/03/2026
048-200083335-DE_2026_007-DE
A G E D I